

Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique

Vivier de projets Structurants et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme

Les projets matures, avec un démarrage d'opération (début travaux) d'ici à mi-2022 feront l'objet d'une fiche-action détaillée

Thème associé	Intitulé d'opération	Maître d'ouvrage	Localisation	Description sommaire de l'opération	Calendrier de réalisation - début et fin d'opération	Budget HT	Projet mature OUI "relance" (réalisé en 2021/2022) NON (à faire murir)	Subventions votées par la CeA	Politique CeA	Montant
Pistes cyclables										
Transition énergétique et écologique	Réalisation du schéma intra communautaire des pistes cyclables	Saint-Louis Agglomération	le territoire de Saint-Louis Agglomération	Schéma directeur des liaisons cyclables intercommunales à l'échelle des 40 communes de SLA qui prévoit la mise en œuvre de 55 km de liaisons cyclables complémentaires dans son programme 2020 – 2030	2021-2026	12 500 000 €	en partie	NON		
Transition énergétique et écologique	Réalisation du schéma intra communautaire des pistes cyclables	Saint-Louis Agglomération	St-Louis / Bartenheim / Brinckheim / Kappelen / Stetten	Desserte cyclable	2021-2024 - phase 2021-2022 = tronçon 1 (sur 4) Saint-Louis – Bartenheim la Chaussée	1 160 000 €	OUI	NON		
Transition énergétique et écologique	Réalisation du schéma intra communautaire des pistes cyclables	Saint-Louis Agglomération	Leymen	Desserte cyclable	2020-2023	836 100 €	OUI	NON		
Transition énergétique et écologique	Réalisation du schéma intra communautaire des pistes cyclables	Saint-Louis Agglomération	Buschwiller / Hégenheim	Desserte cyclable	2020-2023	150 000 €	OUI	NON		
Mobilité										
Transition énergétique et écologique	Soutenir et favoriser les actions de promotion des mobilités soutenables	Saint-Louis Agglomération	le territoire de Saint-Louis Agglomération	Développement d'outils d'intermodalité, Soutien aux plans de déplacement inter-entreprises (dans les zones d'activités, plateforme aéroportuaire, etc.), organisation d'évènements grand public (Village des mobilités en septembre, du défi « Au boulot, à l'école, j'y vais autrement ! »), promotion du marquage anti-vol des vélos BICYCODE, maillage des abris vélos sécurisés, etc.	2021-2026	A préciser	NON	NON		
Transition énergétique et écologique	Réaliser un schéma de développement et de mobilité "cœur d'agglomération"	Saint-Louis Agglomération en partenariat avec RGE, CeA, EAP, Agglo basel	Pôle urbain SLA	Etude en vue de la réalisation d'un schéma de développement et de mobilité en lien avec les partenaires et communes intéressés	2021-2022	350 000 €	OUI	NON		
Transition énergétique et écologique	Mise en service d'une ligne de covoiturage spontané à haut niveau de service entre Altkirch et Saint-Louis	Saint-Louis Agglomération en partenariat avec ACTECO3F et la société ECOV	le territoire de Saint-Louis Agglomération	Mise en service d'une ligne de covoiturage spontané à haut niveau de service pour les trajets domicile-travail sur l'axe Altkirch - Saint-Louis	2021	20 000 €	OUI	NON		
Transition énergétique et écologique	Poursuivre l'équipement du territoire en bornes électriques pour la recharge des véhicules personnels	Saint-Louis Agglomération	le territoire de Saint-Louis Agglomération	Depuis le 1er juillet 2018, 25 bornes de recharges sont disponibles : 10 bornes sur le parking relais P+R à la gare de Saint-Louis, 4 autres à Saint-Louis, 3 à Huningue, une à Village-Neuf, une à Rosenau, une à Hégenheim, une à Buschwiller, une à Hésingue, une à Kembs, une à Bartenheim et une à Sierentz. Saint-Louis Agglomération prévoit de poursuivre le déploiement de ces bornes à court terme, en précisant les besoins des usagers de véhicules électriques (à proximité des collectifs, pôles de services, etc.) Des partenariats avec des opérateurs de mobilité électrique et syndicats d'électricité seront à trouver dans le cadre de l'obligation réglementaire de définition de schémas directeurs de développement des infrastructures de recharges ouvertes au public.	2022-2024	400 000 €	NON	NON		

Ancrage local de l'économie - zones d'activités										
Ancrage local de l'économie	Réhabilitation des infrastructures des ZA communautaires	Saint-Louis Agglomération	le territoire de Saint-Louis Agglomération	Réhabilitation des infrastructures de ZAC existantes en vue de les adapter au changement climatique (gestion intégrée des eaux pluviales, végétalisation, mobilités actives, sols perméables, gestion rationalisée des stationnements, éclairage public sobre, signalétique, ...)	2021-2026		NON	NON		
Ancrage local de l'économie	Aménagement de nouvelles zones d'activités communautaires	Saint-Louis Agglomération	Sierentz, Héisingue, Ranspach-le-Bas et Kembs	Création de zones d'activités à Sierentz, Héisingue, Ranspach-le-Bas La mandature précédente a élaboré une stratégie d'intervention économique dont les actions se poursuivent au cours du mandat actuel, avec notamment le lancement des procédures d'aménagement des zones d'activités économiques (ZAE) de Sierentz, Héisingue, Ranspach-le-Bas et Kembs. Avec la fin de ce plan d'action vient une interrogation à laquelle Saint-Louis Agglomération doit dès à présent commencer à réfléchir : à l'heure de la transition écologique, comment continuer à accueillir de nouveaux acteurs économiques avec un foncier économique disponible de plus en plus rare ? Sierentz : ZAC à haute performance écologique et énergétique	2021-2026	600 000 € pour les études	NON	NON		
Ancrage local de l'économie	Poursuite et premières concrétisations du projet Euro3lys	Saint-Louis Agglomération	Héisingue et Saint-Louis	Lancement de la ZAC du Quartier du Lys en 2022 (programmation tertiaire avec site d'enseignement supérieur) et redéfinition de la programmation sur le site du Technoport. Quartier du Lys ZAC à haute performance écologique et énergétique	2021-2026 et au-delà	6M sur le mandat pour le Quartier du Lys - potentiellement 12,2 M sur le mandat pour le Technoport (à confirmer)	NON	NON		
Ancrage local de l'économie	Développement du Port de Village-Neuf / Huningue	Syndicat des Ports du Sud-Alsace	Village-Neuf et Huningue	<ul style="list-style-type: none"> Le plateau de Village-Neuf se positionne sur le corridor Rhin-Alpes extrêmement riche en trafic fret à la fois à destination de Bâle et de la Suisse mais également à destination du Bade-Wurtemberg, de la Mer du Nord ainsi qu'à la zone de chalandise du Sud-Alsace. Le projet est un projet transfrontalier par nature : il permettra, en complémentarité avec le port d'Ottmarsheim, de traiter les flux de marchandises internationales en bénéficiant dans les années à venir d'un apport de conteneurs aujourd'hui traités sur le port de Bâle. Le trafic global devrait représenter 30 000 conteneurs en fin de concession. Le projet contribue directement à l'anticipation de la création d'un goulet d'étranglement sur les corridors Mer du Nord-Méditerranée et Rhin-Alpes. Le projet n'est pas une extension du port sur de nouveaux terrains, mais l'aménagement des terrains existants, en les dotant de l'équipement indispensable à tout port : un quai de chargement / déchargement des marchandises. 	2021-2026 et au-delà	17,5 Millions	NON	NON		
Emploi/formation										
Ancrage local de l'économie	Elaborer un projet partenarial avec les partenaires de l'emploi, de la formation, du monde économique et de l'insertion professionnelle à l'échelle du territoire	Saint-Louis Agglomération et Pôle emploi	le territoire de Saint-Louis Agglomération	Renforcer l'adéquation entre les besoins des entreprises et les qualifications des actifs en demande d'emploi ou nouvellement entrant sur ce marché ou très éloignés de l'emploi (exemple : s'inscrire dans la démarche de Service Public de l'insertion et de l'emploi SPIE, renforcer l'accompagnement des publics très éloignés de l'emploi, mettre en place une "Fabrique de territoire", organiser des événements dédiés à l'emploi et à l'orientation, ...)	2021-2026	non défini	NON	NON		
Ancrage local de l'économie	Structurer un projet d'innovation sociale	Saint-Louis Agglomération	le territoire de Saint-Louis Agglomération	Développer un tiers-lieux d'innovation sociale pour contribuer au développement économique du territoire et qui pourra regrouper des lieux de formation, de co-working, d'orientation, de conseils, ...	2021-2026	non défini	NON	NON		
Ancrage local de l'économie	Développer une démarche de marketing territorial	Saint-Louis Agglomération	le territoire de Saint-Louis Agglomération	Une démarche de marketing territorial débute par un travail préparatoire visant à mobiliser les principales forces vives de l'attractivité du territoire. Il s'agit de rassembler les principaux acteurs jouant un rôle dans l'attractivité du territoire : collectivités, entreprises, agence de développement, chambres consulaires, etc. Il est essentiel que les principaux acteurs de l'attractivité agissent de concert pour construire une alliance d'acteurs locaux. Après la mobilisation, un travail de diagnostic de la situation sera à mener pour aider à la définition des choix stratégiques et à la mise en place d'un plan d'actions.	2021-2023	50 000 €	NON	NON		

Économie ActEco3F										
Transition énergétique et écologique	Accompagner la dynamique d'écologie industrielle portée par l'association d'entreprises ACTECO3F	ACTECO3F et Saint-Louis Agglomération	le territoire de Saint-Louis Agglomération	<p>En 2021, les premières actions collaboratives de la plateforme vont être déployées dans le cadre de la démarche d'écologie Industrielle territoriale soutenue par l'ADEME et la Région Grand Est. Elles seront développées par les groupes de travail thématiques (achats, énergie, ressources humaines, environnement et mobilité).</p> <p>Des échanges réguliers sont organisés entre entreprises avec l'appui de Saint-Louis Agglomération et de la Ville de Saint-Louis. Saint-Louis Agglomération est membre du Conseil d'administration de l'Association. La collectivité apporte un soutien technique dans les groupes de travail et aussi un soutien financier pour le fonctionnement de l'association.</p>	2021-2026	100 000 €	NON	NON		
Tourisme										
Ancrage local de l'économie	Mise en place d'une stratégie territoriale en matière de tourisme	Saint-Louis Agglomération	le territoire de Saint-Louis Agglomération	L'élaboration de cette stratégie résulte de la volonté de Saint-Louis Agglomération d'adapter et d'optimiser le potentiel de développement touristique du territoire au regard de sa situation géographique tri nationale, de sa proximité avec la Ville de Bâle, de son accessibilité exceptionnelle (EuroAirport, Rhin, Gare, Axes routiers structurants, ...) et de la diversité de son territoire urbain et rural. Dans un premier temps, un travail de diagnostic de l'offre et de la demande sera réalisé, ainsi qu'un audit fonctionnel et organisationnel du territoire. Puis un travail sur la définition d'un plan de développement pluriannuel sera élaboré. (exemples : développement de la destination vélo).	2021-2026	40 000 €	OUI	NON		
Ancrage local de l'économie	Structurer et mettre en tourisme les Véloroutes et Voies Vertes - stratégie tourisme	Saint-Louis Agglomération	le territoire de Saint-Louis Agglomération	L'ambition est de faire de l'agglomération de Saint-Louis une destination d'excellence pour l'itinérance à vélo en fédérant les acteurs et en qualifiant l'offre. Les investissements doivent mettre en tourisme les circuits des itinéraires phare inscrit au schéma national des Véloroutes et Voies Vertes ou sur ceux bénéficiant de financements INTERREG	2022-2024	A déterminer	NON	NON		
Transition énergétique et écologique										
Transition énergétique et écologique	Réduire les consommations énergétiques des bâtiments résidentiels du territoire : Déploiement du Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE)	Saint-Louis Agglomération	le territoire de Saint-Louis Agglomération	<p>Saint-Louis Agglomération s'engage dans le programme SARE afin d'encourager la démultiplication des actions élémentaires les plus performantes (isolation des combles, isolation des murs, remplacement des systèmes de chauffage, gestion des ponts thermiques, etc.). Cela permettra des gains rapides et à terme, d'éradiquer les passoires thermiques sur le territoire.</p> <p>Saint-Louis Agglomération souhaite également mobiliser tous les acteurs de la rénovation, de l'immobilier et les bailleurs sociaux qui sont sur le territoire afin de partager avec eux les enjeux de la rénovation énergétique des logements et des locaux tertiaires.</p>	2021-2023	250 000 € dont 130 000 € à la charge de SLA	OUI	NON		
Transition énergétique et écologique	Construction d'une déchetterie assortie d'une ressourcerie	Saint-Louis Agglomération	Blotzheim	Le projet vise la création d'une nouvelle déchetterie couplée à une ressourcerie dans la partie Ouest de Saint-Louis Agglomération afin de mieux répartir les flux de stockage des déchets ainsi que de permettre le réemploi de certains objets avant leur recyclage visant ainsi une économie circulaire. L'emplacement exact de la déchetterie se situe sur le ban de Blotzheim, en limite de zone industrielle de Hésingue..	2021-2023	3 330 000 €	OUI	NON		

Transition numérique										
Usage du numérique	Etude "Diagnostic usages numériques sur le territoire de Saint-Louis Agglomération"	Saint-Louis Agglomération	le territoire de Saint-Louis Agglomération	Faire un diagnostic des usages et des besoins numériques sur les 40 communes qui constituent le territoire pour établir différents scénarios qui permettront de lancer une véritable politique numérique	deuxième semestre 2021	25 000 €	en phase de démarrage	NON		
Usage du numérique	Desserte en fibre optique des ZA communautaires	Saint-Louis Agglomération	le territoire de Saint-Louis Agglomération	Assurer la desserte en fibre optique des ZA en cours d'aménagement ou à aménager par SLA dans les prochaines années car déploiement non prévus par Rosace	2021-2024	779 534 €	OUI	NON		
Ancrage local de l'économie	Inciter et accompagner la transformation numérique et les efforts d'innovation des entreprises de l'économie de proximité	Saint-Louis Agglomération	le territoire de Saint-Louis Agglomération	La collectivité a la possibilité d'accompagner les dynamiques collectives innovantes et digitales de dimension intercommunale. Pour développer ces actions en faveur des entreprises de proximité à l'échelle de Saint Louis Agglomération, la collectivité travaille en partenariat avec les associations de commerçants, les institutionnels en inscrivant un programme d'actions dans les dispositifs de soutien de la Région Grand Est. Le dispositif complet pourra se développer en 3 étapes : Etape 1 : Opérations collectives de mobilisation et de diagnostic à l'échelle de l'Agglomération de Saint-Louis (Séminaire de lancement, Enquête commerçants, Bilan de la dynamique collective, Bilan des solutions logistiques locales, Préconisations pour une stratégie digitale, Accompagnement collectif des entreprises) Etape 2 : Diagnostics numériques individuels des entreprises et aide à l'investissement (dispositif d'aides régionales) Etape 3 : Déploiement d'un investissement de solutions digitales Les étapes 1 et 2 permettront d'évaluer la maturité digitale du territoire et des entreprises. Elles permettront de créer une dynamique autour d'un projet numérique. Une fois cette dynamique créée, nous évaluerons l'opportunité d'engager un investissement utile de type : logiciels, site marchands, application mobiles, outils de travaux collaboratifs « place de marché numérique » locale)	2021-2023	90 000 €	OUI	NON		
Usage du numérique	Mise en place d'applications et d'outils web pour diffuser de nouveaux usages numériques en tenant compte des résultats de l'étude diagnostic	Saint-Louis Agglomération	le territoire de Saint-Louis Agglomération	Diffuser auprès des citoyens, des administrations, des associations, des commerçants, des professionnels de santé, du monde économique, etc. de nouveaux outils/services numériques. Ces outils permettront d'irriguer les 40 communes qui composent le territoire et d'offrir de nouveaux services ou tout simplement un accès facilité à certains services localisés dans les communes les plus peuplées et les plus centrales.	2022-2023	non défini / à affiner selon diagnostic	NON	NON		
Développement rural										
Cohésion territoriale et sociale	Actions en faveur du développement rural	Saint-Louis Agglomération	le territoire de Saint-Louis Agglomération	La démarche participative « Ruralité, Agriculture, Territoire » initiée en 2020 a permis de rassembler de nombreux acteurs de la ruralité (agriculteurs, élus, professionnels de l'alimentation, associations, acteurs du tourisme rural) et de recueillir les attentes et "envies d'agir" de chacun. Ces travaux collectifs sont venus utilement alimenter ceux de la Délégation Développement Rural. Une feuille de route émerge dont les principales actions à venir sont : - Le développement d'une offre d'animation et d'hébergement touristique autour des exploitations du territoire (comprenant à la fois les aspects d'accueil des scolaires mais également d'accueil des familles et des animations grand public avec les centres d'initiation à la nature et à l'environnement notamment ainsi que l'aspect hébergement) - La valorisation des fruits et légumes non récoltés du territoire (via une mobilisation des structures associatives) - Le développement des débouchés de produits locaux au sein des commerces de proximité existants, ainsi que via la création de commerces multiservices de village - La création d'une « signature » de produit céréalier de l'agglomération. Celle-ci s'intégrerait également dans une démarche de qualité. - La réflexion quant à la production d'énergie à la ferme, via la réalisation d'une étude de faisabilité pour un projet de méthanisation - La recherche de filières permettant de valoriser les cultures à bas niveau d'impact (telles que l'herbe, la luzerne, le trèfle, la sylphie, etc.), dont le développement serait notamment intéressant dans le cadre de la protection de la ressource en eau et la lutte contre l'érosion des sols	2021-2026	600 000 €	NON	NON		
Transition énergétique et écologique	Création d'un pôle de services communautaires	Saint-Louis Agglomération	Hagenthal-le-Bas	Construction d'un nouveau pôle de services destiné à accueillir notamment le service de proximité de l'eau et de l'assainissement secteur Sundgau - ainsi qu'à terme d'autres services à la population. L'aménagement extérieur intègre également une réflexion sur les accès au multi-accueil attenant. Objectif label HQE - niveau passif (périmètre ABF)	2021-2023	2 610 000 €	OUI - concours de maîtrise d'œuvre en cours	NON		
Santé										
Cohésion territoriale et sociale	Développement du pôle de Santé de Saint-Louis / Héringue	Saint-Louis Agglomération	Héringue et Saint-Louis	La Communauté d'Agglomération va financer divers aménagement de viabilisation pour permettre l'extension du pôle santé actuel autour de la polyclinique de Saint-Louis. Ceux-ci permettront d'étendre le pôle actuel et d'accueillir de nouvelles constructions dans le domaine sanitaire.	2023	2M €	NON	NON		